

COMMUNIQUE DE PRESSE

Dijon, le 1^{er} décembre 2025

L'ARS Bourgogne-Franche-Comté soutient les formations dentaires à hauteur de près de 4 millions d'euros

Quatre ans, quasiment jour pour jour, après l'annonce de la création d'une formation en Bourgogne-Franche-Comté, l'institut universitaire de soins dentaires (IUSD) du CHU de Dijon est inauguré ce 1^{er} décembre. A cette occasion, l'Agence régionale de santé annonce un soutien supplémentaire de 3,8 millions d'euros pour l'ensemble de la formation en odontologie, à l'échelle régionale.

Mathilde Marmier, directrice générale de l'ARS Bourgogne-Franche-Comté, a annoncé ce 1^{er} décembre, à Dijon, le nouveau soutien financier que l'Agence s'engage à apporter d'ici cette fin d'année, à la filière odontologie de la région.

L'annonce a été faite au cours de l'inauguration de l'institut universitaire de soins dentaires (IUSD) du CHU Dijon Bourgogne, en présence de l'ensemble des partenaires mobilisés de longue date dans ce projet qui a permis de doter la Bourgogne-Franche-Comté d'une faculté dentaire officialisée en 2021 : Région Bourgogne-Franche-Comté, rectorat de région académique, métropoles de Dijon et de Besançon, universités Bourgogne-Europe et de Franche-Comté, CHU de Besançon et de Dijon, représentants de la profession...

Les 2 CHU, mais aussi Nevers, Semur-en-Auxois, Trévenans

Au total, les centres hospitaliers universitaires de Dijon et de Besançon vont bénéficier, chacun, d'ici fin 2025, de 1 million d'euros auxquels s'ajouteront des enveloppes de 600 000 euros pour chaque site hospitalier accueillant des étudiants en stage clinique pour leur sixième année d'étude, dès 2026 : le CH de Semur-en-Auxois, l'hôpital Nord-Franche-Comté, le centre hospitalier de l'agglomération de Nevers.

Le cursus de la formation, qui a reçu ses premiers étudiants en septembre 2022, s'appuie en effet sur les centres hospitaliers universitaires de la région, mais aussi sur les centres hospitaliers dans les territoires, dont la participation est centrale pour faciliter une répartition homogène de l'installation des jeunes dentistes dans toute la région.

Ce renforcement de la capacité d'accueil des établissements permet l'ouverture de nombreuses consultations publiques à un coût accessible pour les patients. Elle favorise aussi une diversification des activités dentaires, une attention portée aux publics spécifiques comme les populations précaires ou les personnes porteuses d'un handicap.

Contacts presse
Lauranne Cournault
Tél. : 06 43 64 20 24
Mél. : lauranne.cournault@ars.sante.fr

Perrine Lods
Tél. : 07 61 59 44 26
Mél. : perrine.lods@ars.sante.fr

La stratégie de territorialisation suppose, à terme, de doter en nouveaux fauteuils dentaires tous les établissements de la région, pour accueillir les étudiants, enrichir l'offre et ainsi faciliter l'accès aux soins dentaires.

L'ARS s'engage dans la durée, à soutenir ces investissements qui au-delà de la démographie médicale, en proximité, participent au **rayonnement des formations, au développement de l'innovation, à l'attractivité de la Bourgogne-Franche-Comté.**